

1686, 7 novembre - Procès verbal de visite des presbytères de l'archiprêtré de Sarbourg par Claude Meaujan Curé de l'Eglise Paroissiale de Lorquin archiprêtre de Sarbourg

Nous Claude meaujean curé de l'Eglise Paroissiale de Lorquin Archipretre de Sarbourg par pouvoir et autorité a nous donnée en consequence et vertu de l'ordonnance d'Illustrissime et Reverendissime Seigneur George d'Aubusson de la Feuillade Archevêque d'Ambrun Evesque de metz Conseiller du Roy en ses Conseils et Commandeur des Ordres de sa Maiesté en datte du vingtieme Jour septembre 1686 [écrit en lettres dans le texte]

laquelle nous enjoignent expressement et sans retard de nous acheminer dans toutes les cures qui dependent de nostre Archiprestrez de Sarbourg pour recognoistre specialement les maisons presbiteralles des dittes paroisses ou nous auvions ordre de dresser en chacun lieu proces verbal de l'estat des dittes maisons et specifier les lieux ou elles sont ruinées, les reparations quil convient faire dans les autres quyi sont encor sur pied avec information dou procedent les ruines et degradation a la charge de qui elles doivent etre remises en etat (...)

hesse

Le 7e jour du mois de novembre nous denommés cy devant nous nous serions transportés dans le village de hesse aurions appellés les commis dudit village les maire et gens de justice estant absents lesquels nous auroient dit que de temps immemorial les curés de hesse estant relligieux de labbaye de hautseille soubz lordre de St Bernard ils auroient touiours demeurez dans la maison du prieur appartenant à Mons. de bretagne abbé dudit hautseille quil ny avoit de temps venant a tous connoissance aucunes maison paroissiale et que la maison du prieuré est entierement aux charges dudit abbé monseigneur

ont signé :

Nicolas George

D. Bridier

Maujean